

**OBJET : COVID 19 – VISITES FAH BOIS MOCQUA –
PASSE SANITAIRE**

Madame,
Monsieur,

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire ayant été promulguée, je vous informe que la **présentation d'un « passe sanitaire » sera prochainement nécessaire pour l'accès des visiteurs au FAH Bois Mocqua.**

**INFORMATION
N°2021-103**



Le « passe sanitaire » est constitué :

- soit d'un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet,
- soit d'un certificat de rétablissement de la COVID 19,
- soit du résultat négatif à un test RT-PCR ou antigénique de moins de 72h

A ce stade, il est applicable à l'ensemble des visiteurs de plus de 18 ans.

Destinataires :
- Familles et usagers de l'établissement

Copie :
- Cadre du FAH
- Cadre coordinateur des EHPAD
- Directeur du secteur médico-social
- Administrateurs de garde site de Luçon

Emetteur :
Direction
du site de Luçon

A compter du 9 août, des « points d'accueil passe sanitaire » sont mis en place aux entrées principales des sites hospitaliers.

Concernant le FAH Bois Mocqua, l'accueil sera réalisé par le personnel dédié, dès l'entrée dans la résidence, de 13h30 à 18h, en semaine.

Le public accueilli dans l'établissement sera alors invité à présenter son passe sanitaire sous format papier ou numérique, dans une démarche pédagogique.

En dehors de ces horaires, et le week-end, les visites sont toujours possibles sous réserve de disposer du passe sanitaire, mais sans contrôle a priori.

Les visiteurs sont donc invités à prendre, dès à présent, leurs dispositions pour se conformer à cette obligation lors de leurs prochaines visites.

Au-delà du « passe sanitaire », il est également demandé la plus grande vigilance sur le respect des mesures barrières, afin de limiter les risques de diffusion du virus au sein de l'établissement.

Nous constatons, en effet, une augmentation importante des cas sur le département, ainsi que la réapparition de clusters en EHPAD.

Donc, malgré le haut niveau de vaccination des résidents, restons vigilants, face au risque épidémique, tout au long de l'été.

Le 10 août 2021
Le Directeur de site,
Erick BOURDON



Le
Directeur Adjoint
en charge du site
de Luçon
Erick BOURDON

CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL
VENDÉE